

SAMEDI 02 DECEMBRE 2023

DÉCOUVRONS LE PALAIS DU LUXEMBOURG (SÉNAT)

Le palais du Luxembourg est le siège du Sénat français qui fut installé en 1799 dans le palais construit à la demande de Marie de Médicis de 1615 à 1631 .



Le Sénat constitue la chambre haute du Parlement français (bicamérisme) et détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée nationale.



En vertu de l'article 24 de la Constitution de la V^e République, il est le représentant des collectivités territoriales.



Le Sénat, qui compte 348 sénateurs depuis le renouvellement de 2011, a subi plusieurs réformes de son mode d'élection. Depuis 2003, le mandat des sénateurs est de six

ans, et le renouvellement s'effectue par moitié, tous les trois ans depuis 2011. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par 150 000 grands électeurs. Le scrutin est soit proportionnel (52 %), soit uninominal à deux tours (48 %) au niveau départemental.

Lors de cette visite, nous découvrirons ces lieux qui nous voyons régulièrement sur nos écrans (salle des Conférences, escalier, amphithéâtre, bibliothèque ...)



À ne pas manquer !

INFOS PRATIQUES

Rendez-vous :

*Gare de Vigneux-sur-Seine à 08 h 50
ou Palais du Luxembourg à 10 h 10
(15 rue de Vaugirard)*

Transports

De Vigneux-sur-Seine à Châtelet-Lès Halles (RER D)

De Châtelet-Lès Halles à Luxembourg (RER B)

Conférencier.e du Sénat

Accompagnatrices :

Christiane : 06 74 88 68 31

Dominique : 06 84 40 11 93

**Tenue vestimentaire correcte exigée.
Pièce d'identité OBLIGATOIRE !**

Bien que non-obligatoire, le port du masque reste vivement recommandé dans les transports et dans les lieux clos.



« Le Sénat est une assemblée d'hommes à idées fixes, heureusement corrigée par une abondante mortalité » *E. Herriot*

« Désormais, on pourra être sénateur ou député à dix-huit ans, et mis en examen à dix-neuf. » *L. Ruquier*

« Sénateurs, montrez que vous êtes nécessaires » *V. Hugo*

Samedi 02 décembre 2023 « Découvrons le Palais du Luxembourg »

Participant 1 : Nom : Prénom :

Né(e) le / / 19.... à

Participant 1 : Nom : Prénom :

Né(e) le / / 19.... à

Participation : 8 € par personne x..... = €

Vous nous rejoindrez : à la gare de Vigneux-sur-Seine ou directement sur place

A renvoyer ou déposer à: AAEMAP, 41 rue des anémones, 91270 Vigneux--sur-Seine.

L'inscription est entérinée, en l'absence d'appel personnalisé de l'AAEMAP.

Maximum: 40 personnes